



## PROCES-VERBAL D'EXAMEN

SOUTENANCE d'une THESE en vue d'être  
DOCTEUR de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

- VU l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat
- NOUS, Membres du jury désignés par la Présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, avons jugé la thèse portant sur le sujet :

### **Titre thèse**

Soutenue le :                    à h    – Amphi

par

Né(e) le                    à

Et l'avons déclaré(e) :

Ajourné(e)     ou    DOCTEUR de l'Université de la Nouvelle-Calédonie   

(Le jury ne délibère plus sur les mentions, article 19 de l'arrêté du 29 août 2016)

Discipline:.....

Nouméa, le

### Les membres du jury

### Signatures

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....